

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 19/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix-neuf du mois de septembre à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la CCAVT à Airvault, sous la présidence de Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente du CIAS.

Date de la convocation : 9 septembre 2024

Nombre de membres :

- En exercice : 21
- Présents : 12
- Votants : 15

Présents : Brigitte BAUDON, Nadia CADET, Gérard CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Cécile GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN, Hélène MARSAULT, Anne-Marie POUPIN, Françoise RICHARD, Daniel ROBERT, Nadine VIVIER

Excusés avec pouvoir : Françoise BRAULT a donné pouvoir à Hélène MARSAULT, Olivier FOUILLET a donné pouvoir à Anne-Marie POUPIN, Sylvie JOZEAU a donné pouvoir à Frédérique DAMBRINE

Excusés/Absent(e)s : Lucienne AUBRY, Maryse BARIGAULT, Maryse CHARRIER, Gérard GIRET, Pierrette MILLIASSEAU, Micheline REAU

Secrétaire de séance : Anne ALLIER

DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Compte-tenu de la multiplication des attaques visant le vol des données et la nécessité d'assurer leur protection, le CDG 79 a lancé cet été une nouvelle consultation via sa centrale d'achat pour proposer aux collectivités d'assurer la mission de Délégué à la Protection des Données (DPD).

Les résultats de cette consultation devraient être connus à l'automne pour un démarrage effectif de cette mission à compter du 1^{er} janvier 2025.

Dans l'attente de la proposition de mission par le CDG79, il faut désigner un délégué. Notre précédent prestataire n'étant pas disponible, il vous est proposé de désigner Mr Luc BILLARD, qui effectue déjà la mission de DPD pour la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet.

Délibération n° D 2024-010

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration :

- ✓ Accepte de désigner Mr Luc BILLARD comme Délégué à la protection des Données (DPD) dans l'attente de la mise en place de la mission par le CDG79.
- ✓ Autorise Mr le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Pour extrait certifié conforme, le 20 septembre 2024

La secrétaire de séance,

Anne ALLIER
AR-Préfecture

079-200055671-20240927-3-DE

La Vice-présidente,

Frédérique

La Vice-Présidente,

Frédérique DRAMBRINE

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet
Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac 86000 Poitiers, ou déposé sur le site www.telerecours.fr dans un
Réception par la Préfète 27-09-2024 publication et de sa transmission aux services de l'Etat

Publication le : 27-09-2024

